

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 41

Artikel: Pour les arbres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208992>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de dremi ! » Mâ se vo z'avâi demorâ dinse eintre mi de cliâu dou battefê, que ion travaillive quasu tota la nè et l'autro tota la dzorna sein débredâ, et que rolhivant su l'einfliemâ et pu que taquenâvant et que fiésant *rrau din din din, rrau din din din*, se vo lâi avâi ètà, l'arê bin voliu vo vère dremi.

Lo pouôro Retsâ lâi tegnâi pequa et on coup va trovâ lo premi martsau que l'ètà à la fordze avoué son fordâi ein couè, son mor matsourâ et se galotse ài pi.

— Isaque, que lâi dit, l'a pas einviâ de tsandzi d'ottô?

— Na, por quie?

— L'è que se te demênadze t'è baillio mille francs.

Et dinse la fin que, ma fâi, l'a tant fê que por dix-houit ceint franc, Isaque l'a promet de demênadzî po la Saint-Martin.

Retsâ, tot conteint, va assebin trôvâ l'autro martsau, que s'appelâve Gouguenet et lâi dit quemet à Isaque que se demênadzive l'arâi s'è dize-houit ceint franc et vo peinsâde que Gouguenet l'a ètà conteint, li qu'avâi justameint on trossi à payi po sa felhie.

Lo dzo de la Saint-Martin, Retsâ lau paie à tsacon lau z'erdzeint et, po ne pas ître quie quand demênadzerant, ie s'ein va à Lozena, iô ne revint que prau tâ. S'è redzoïessâi d'ître débarrassi de s'è martsau, quand v'è l'è quatr'hâore dau matin, ie l'od on dètertîn, et pu fière su l'è z'einflieme quemet dâi dzein que sant ein tâte.

D'on coup, ie chaute avau et tràove Gouguenet que fièzâi tant que pouâve.

— N'âi-vo pas demênadzî, que lâi dit tot ein colère.

— L'è bin su, que repond Gouguenet ein riguenent : Isaque l'a prâi ma fordze et m'è ie su dein la sinna.

MARC A LOUIS.

Silence ! — Un père reprenait son fils, qui babillait sans rime ni raison.

— Vois-tu, mon garçon, ajoutait-il, il ne faut jamais parler ni écrire quand on n'a rien à dire.

— Alors vous n'en voulez donc faire ni un avocat ni un journaliste, de votre fils ? observa quelqu'un qui avait entendu la remarque.

POUR LES ARBRES

Nous habitons un des plus beaux pays du monde. Il nous est bien permis de le dire, après tant de témoignages éloquentes qu'en ont donnés des écrivains, des poètes, des artistes, parmi les plus célèbres de tous les peuples.

Nous vivons maintenant sur cette réputation, du reste très solidement établie, puisqu'elle nous amène chaque année nombre de visiteurs qui ne se lassent point des spectacles grandioses et toujours nouveaux que leur offrent, au gré de leur désir, nos Alpes, nos lacs, nos campagnes, nos forêts.

Nous construisons pour ces hôtes de somptueux « palaces », où ils trouvent tout le confort moderne; nous leur faisons des chemins de fer qui les transportent sans fatigue au sommet de nos monts les plus hardis. C'est fort bien.

Mais il est autre chose encore, que nos visiteurs sauraient sans doute goûter à sa juste valeur et qui aurait de plus l'avantage de contribuer à notre propre agrément : Ombrageons mieux nos routes; elles sont, pour la plupart, d'une aridité désolante, alors que dans les autres pays on s'efforce de les border d'arbres qui leur donnent, avec la fraîcheur, un attrait fort appréciable.

Ah! ce n'est pas chez nous qu'on trouverait, aux abords des villes, des routes qui, sur une longueur de plusieurs kilomètres, sont bordées d'arbres de haute futaie, dont les rameaux élevés forment, en s'unissant au-dessus de la chaussée, une superbe voûte de feuillage.

Tenez, à deux pas de chez nous, il est une

petite ville de Savoie — Anney, pour ne pas la nommer — dont l'accès, de tous côtés, présente de semblables avenues. Que peut-on voir de plus beau, par exemple, que la large avenue située entre la place d'armes et les jardins de la préfecture et dont les hauts platanes s'enlacent en un splendide dôme de verdure, et cela presque à perte de vue.

Pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous? Pourquoi ne ferions-nous pas à nos descendants ce cadeau? Peut-être, même, les plus jeunes d'entre nous pourront-ils encore se promener et s'asseoir à l'ombre des arbres qu'ils auront plantés ou vu planter. Il ne faut point désespérer. Vous connaissez la fable :

Un octogénaire plantait, etc.

Que nos autorités, que nos sociétés de forestiers et d'arboriculteurs, que tous, enfin, prennent à cœur cette cause, la cause sainte des arbres.

Et quel stimulant meilleur pourrions-nous trouver que le recueil publié par la Société vaudoise des Forestiers, sous le titre : *Les beaux arbres du canton de Vaud*.

Depuis une série d'années, en effet, la Société vaudoise des Forestiers s'occupe de réunir les matériaux nécessaires à la publication d'un ouvrage de vulgarisation esthétique et forestière, destiné à encourager la conservation des arbres remarquables par leurs dimensions et à attirer l'attention du public sur les beautés naturelles de notre pays, qui ne sont pas encore appréciées à leur juste valeur.

Elle a chargé ses sociétaires de faire une enquête sur les plus beaux spécimens d'arbres du canton, et une commission, composée de MM. Muret, inspecteur forestier cantonal; A. Pillichody, inspecteur forestier fédéral, et Henri Badoux, inspecteur forestier d'arrondissement, de mettre en œuvre les matériaux recueillis. D'un long travail de compilation et d'élimination, qui n'a pas duré moins de quatre années, est sorti, en 1909, un élégant petit volume de 160 pages, *Les beaux arbres du canton de Vaud*, dû à la plume de M. Henri Badoux, illustré de 30 planches hors texte, d'une remarquable venue, où sont ingénieusement catalogués les plus beaux de nos arbres indigènes.

Ce premier volume a reçu partout un accueil qui a engagé la Société vaudoise des Forestiers à lui donner une suite, et, prochainement sortira de presse un second volume de « Les Beaux arbres du canton de Vaud », de 160 à 180 pages, avec trente magnifiques illustrations hors texte, et une couverture ornée d'une composition très réussie d'un jeune dessinateur (H. Jaccard), reproduisant le superbe pin parasol qui fait, à Vevey, l'ornement de la cour aux Chantres, et le fameux Araucaria, de Nant, sur Vevey. Ce volume qui est doré et déjà en souscription au prix plus que modeste de 3 fr. 50, révèle et fait connaître tout spécialement les arbres de nos parcs et de nos forêts, dont l'origine est étrangère à notre pays, et d'assez nombreux arbres indigènes.

Les souscriptions doivent parvenir, avant le 31 octobre, à M. Henri Badoux, inspecteur forestier, à Montreux, ou à MM. Süeberlin et Pfeiffer, à Vevey, qui impriment l'ouvrage. Passé de terme, le prix de l'ouvrage sera porté à 4 francs.

L'inventaire de nos arbres « exotiques » a révélé un trésor insoupçonné. Les beaux arbres des essences les plus variées sont légion dans notre canton, surtout sur les bords du Léman.

Mais pour qu'ils puissent être appréciés, il faut les faire connaître. C'est ce qu'a fait la Société des Forestiers, avec la collaboration d'excellents photographes, dont les illustrations sont de véritables œuvres d'art.

Tous ceux qui veulent conserver le « visage aimé de la Patrie » doivent protéger et faire aimer ces géants.

Les propriétaires mêmes de jardins, de forêts, ne se doutent pas, généralement, des richesses ligneuses qui devraient être leur orgueil; ils laissent trop souvent abattre ou mutiler sans protestation, quelquefois par intérêt, les arbres superbes plantés par leurs aïeux. La destruction de ces arbres est un crime de lèse-beauté qui ne devrait pas être permis!

Ouvrons les yeux! Travaillons tous, chacun dans la mesure de nos forces, à conserver les vétérans qui font le pittoresque, le charme incontestable de notre canton.

La Société vaudoise des Forestiers a estimé de son devoir sinon de pousser un cri de protestation, tout au moins de donner un avertissement. Que le public réponde à son appel et encourage un si louable effort. C'est faire œuvre de bon patriote que de prêter son appui généreux et sympathique à l'œuvre entreprise par les forestiers vaudois.

UNE VIEILLE CHANSON

Tout le monde connaît la chanson de *Malborough*, qui « s'en va-t-en guerre ». Elle fut composée à l'adresse du duc de Malborough, célèbre général anglais, vainqueur des Français — mais non sans peine, certes — à la bataille de Malplaquet, en 1709.

Cette chanson est très ancienne, on le voit. Mais elle était restée ignorée, lorsque, vers 1781, Marie-Antoinette l'apprit de Mme Poitrine, nourrice du Dauphin. Aussitôt, toute la cour sut la chanson, qui fit tôt après le tour de France.

Mais voici une chanson plus ancienne encore et moins connue. Elle fut composée en 1563, au siège d'Orléans, après l'assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré. Elle a pour titre :

Le convoi du duc de Guise.

Qui veut ouïr chanson?
C'est du grand duc de Guise,
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Qui est mort et enterré.

Qui est mort et enterré;
Aux quatre coins du poêle,
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Quatr' gentilshomm's y avoit.

Quatr' gentilshomm's y avoit
Dont l'un portait son casque
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Et l'autr' ses pistolets.

Et l'autr' ses pistolets
Et l'autre son épée
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Qui tant d'hug'nots a tués.

Qui tant d'hug'nots a tués.
Venoit le quatrième
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Qu'estoit le plus dolent.

Qu'estoit le plus dolent.
Après venoient les pages,
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Et les valets de pied.

Et les valets de pied
Avecque de grands crespes,
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Et des souliers cirés.

Et des souliers cirés,
Et des beaux bas d'estaine,
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Et des culott's de piau.

Et des culott's de piau
La cérémonie faite
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Chacun s'alla coucher.

Chacun s'alla coucher
Les uns avec leurs femmes,
Et bon, bon, bon, dondi, dondon,
Et les autres tout seuls.